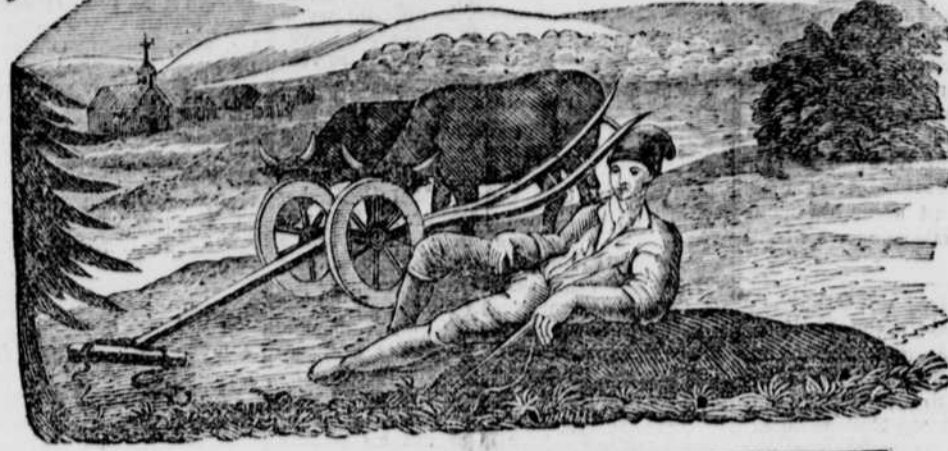


QUEBEC :

MERCREDI, 21 AOUT.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le Lundi, le Mercredi et le Vendredi dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement qui est de six mois, et payer leurs arrérages, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, &c. doivent être adressés, francs de port, à l'imprimerie, au Bureau du Journal, N^o. 25, Rue Lamontagne, Basse-Ville.



PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous 2s. et pour chaque insertion subséquente 6 deniers courant.
Douze lignes et au-dessous 3s. et 8 deniers courant pour chaque insertion subséquente.
Au-dessus de douze lignes, 3 deniers par ligne, et un denier pour chaque insertion subséquente.
Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant longtemps.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS !!!

MELANGES.

LE SCHELLING.

Extrait du SALMIGONDIS.

À la fin d'une chaude journée du mois d'août, un pauvre orphelin du Dumfries-Shire venait de rassembler près de lui une trentaine de pores, dont la garde lui était confiée, et se disposait à faire son repas du soir. Assis sur un roc couvert de bruyère, il pouvait voir couler le Nith dans la vaste et fertile vallée qui entoure la ville de Dumfries, tandis que derrière lui s'élevait la chaîne de montagnes, voisines de l'Angleterre, qui termine cette belle plaine, et semble de toutes parts lui servir de muraille. Billy Petterson, néanmoins s'occupait peu d'admirer ce beau spectacle, un des plus magnifiques de l'Écosse; car il avait tout le temps nécessaire pour en rassasier ses regards; depuis l'âge de neuf ans, et il en comptait seize alors, l'enfant conduisait ses bêtes dans les meilleurs pâturages des montagnes et du vallois. Il n'existait pas un ruisseau dans les basses terres, pas un sentier tracé à travers les rocs, qui ne lui fût connu, et le seul point de la vallée sur lequel ses yeux se fixaient encore souvent avec intérêt, était le toit de la ferme où il était né, et où chaque soir il retrouvait ceux qui pour lui peuplaient l'univers. Billy s'était donc étendu sur le tapis naturel, dont la solitude de ce lieu lui laissait l'entière jouissance. Il avait tiré de son sac un énorme morceau de pain, dans le quel il s'appropriait à mordre, lorsqu'il fut extrêmement surpris d'apercevoir à ses côtés un homme de quarante ans au plus, de haute taille, d'une belle figure, mais pâle et défat, qui venait à grand peine de se traîner près de lui en s'appuyant contre les rochers.

— Mon petit ami, dit cet étranger au jeune père, en lui présentant quelques sois, voulez-vous me vendre votre pain ?

— Vous vendre mon pain ? répondit Billy, qui partit d'un gros rire, j'irais donc me coucher sans souper ? il y a six heures que je n'ai mangé.

— Et moi soixante, reprit l'inconnu d'une voix si faible qu'on l'entendait à peine. Tout en disant cela, il se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit près du jeune garçon.

— Soixante heures sans manger ! s'écria Billy ; prenez, prenez, je vous le donne pour rien.

— La moitié seulement.

— Non, gardez tout. Il faudra bien que l'on m'en rende d'autre à la ferme. La vieille Rachel, après tout, ne nous compte pas trop les morceaux, et puis d'ailleurs, j'irai trouver la jolie petite Dolly ; elle est bonne, Dolly. Je ne lui aurai pas plutôt conté que j'ai rencontré un beau monsieur qui n'avait pas mangé depuis...

L'inconnu, qui devait alors le morceau de pain avec une avidité dont il n'était pas maître, fit cependant taire un moment son appétit pour interrompre Billy, en le suppliant de ne parler à personne au monde de leur rencontre. Il n'est impossible maintenant, ajouta-t-il, de vous expliquer pourquoi je vous fais cette prière ; qu'il vous suffise de savoir que la moindre indiscretion de votre part m'exposerait au plus grand danger. Après m'avoir sauvé la vie, mon cher enfant, vous ne voudrez pas me la faire perdre ?

— Que tous les saints m'en préservent ! s'écria Billy ; je ne dirai rien, soyez tranquille. Quant on ne nous lirait pas la parole de Dieu tous les dimanches dans le gros livre, j'aurais bien deviné que celui qui nous a créés, vous et moi, m'ordonne de vous tirer de l'eau, bien loin de vous y pousser moi-même.

L'étranger surpris d'entendre un enfant de basse extraction énoncer des principes si purs avec tant de simplicité, pressa la main du jeune père en lui jetant un regard où se peignait la plus vive reconnaissance.

— Maintenant que vous avez tout avalé, comment vous trouvez-vous ?

Sur la réponse de l'inconnu, que sa plus grande souffrance était une soif dévorante, le jeune garçon tira de son sac une tasse qu'en sautis il alla remplir au bassin d'une fontaine naturelle que fournissaient des sources voisines. — Nous buvons la même eau à la ferme, dit Billy ; et je crois qu'il n'y en a pas de meilleure en Écosse.

L'étranger après avoir bu d'un seul trait jusqu'à la dernière goutte, demanda au petit père de quelle ferme il parlait.

— La ferme de L***, répondit Billy, que Nicord Jeffreys tient à bail.

— Jeffreys ! dit l'inconnu d'un air sombre, voilà un malheureux nom. Celui qui le porte est-il votre père ?

— Oh bien, oui, mon père ! Nicord Jeffreys ! le plus riche fermier du Dumfries-Shire.

— Le plus riche fermier du Dumfries-Shire pourrait avoir un fils.

— Sans doute, répartit le jeune père, en soulevant d'un certain air spirituel qui distinguait particulièrement sa jolie figure, sans doute, mais il ne lui ferait pas garder les porcs. A la vérité, je ne les garderai pas long-temps moi-même ; j'ai de bonnes promesses pour le printemps prochain. Tous les jours je deviens plus grand et plus fort. Dieu aidant, je pourrai finir par remplacer mon pauvre père, qui, jusqu'à sa mort conduisait tous les ans plus de trois cents

bêtes à cornes sur les marchés, pour les vendre au profit de Nicord Jeffreys, bien entendu, et sans lui faire tort d'un farthing, tout le monde le sait. J'aime bien mieux prendre ce parti-là que de me faire soldat quand j'aurai la taille, comme me le conseillait dernièrement le sergent Brown.

— Le sergent Brown ! vous avez donc des troupes dans ce canton ? demanda l'étranger aussitôt.

— Je le crois bien ! ne faut-il pas surveiller les ennemis du roi, les mécontents, comme on les appelle ?

— Et les soldats parcourent-ils souvent ces montagnes ?

— Quelquefois, quand ils sont à la recherche d'une personne qu'on veut prendre ; mais d'habitude ils sont logés à Dumfries, à Lochmaben, et à Langholm, tenez, que vous pouvez voir d'ici sur la gauche.

— Nous ne devons pas en être à trois milles ?

— Tout au plus. C'est pourquoi, poursuit Billy, qui même dans un lieu aussi solitaire crut encore devoir baisser la voix, c'est pourquoi je ne vous conseille pas de descendre dans la plaine, si vous avez quelque chose à démêler avec les habits rouges.

— Pour mon malheur, répondit l'étranger, dont la figure prit l'expression d'un profond découragement, auquel se joignaient les signes d'une douleur physique, je ne puis chercher mon salut ni par ce chemin, ni par aucun autre. Mon cheval est tombé de fatigue près de la frontière de Northumberland, et, en gravissant à pied ces montagnes, j'ai fait une chute plus grave sans doute que je ne le pensais d'abord, car depuis quelques minutes la douleur que je ressens à ma jambe devient insupportable.

Lorsque avec l'aide du jeune père, qui heureusement avait un couteau, le malheureux étranger fut parvenu à se débarrasser de sa botte, l'enflure de son pied devint si effrayante qu'elle lui annonça pour le moins une violente foulure, et dans cette croyance il se hâta de serrer fortement sa cheville avec son mouchoir que Billy alla tremper d'abord dans l'eau de la fontaine à défaut d'autre topique.

Après ce pansement fait à la hâte, l'inconnu se trouvant un peu soulagé, voulut essayer de faire quelques pas ; mais tout-à-coup hors d'état de marcher il tomba bientôt sur le gazon en jetant au jeune père un regard de détresse.

Outre que Billy portait un excellent cœur, ses rapports avec les hommes avaient été jusqu'alors si bornés et si vulgaires qu'une aventure du genre de celle-ci était propre à l'émerveiller plus que beaucoup d'autres enfants de son âge. De minute en minute l'intérêt qu'il prenait à l'étranger allait croissant, au point qu'il lui eût été impossible d'abandonner l'infortuné dans ce lieu sans avoir pourvu à sa sûreté.

Quelle que fût son ignorance des affaires de ce monde, Billy savait bien néanmoins qu'il pouvait attirer sur lui-même la poursuite des habits rouges en s'efforçant d'y soustraire son nouvel ami ; mais le danger était éloigné, le malheureux était là, et Billy n'avait que seize ans. Il commença donc par demander à l'inconnu s'il avait quelque ami dans le voisinage qu'on pût aller avertir en secret. Sur la réponse négative : — Eh bien ! dit-il, nous nous en passerons. Si vous pouvez seulement vous traîner à deux cents pas d'ici, je me charge de vous conduire dans un endroit où l'on n'ira pas vous dénicher, je vous en réponds. C'est un rocher creux, plus bas que les autres, et tout entouré de buissons. Je n'y retire souvent le matin quand il fait trop chaud. Si on y voyait un peu plus clair ça ferait une belle chambre ; mais pour dormir on n'a pas besoin d'y voir, et vous allez trouver un bon lit que j'ai recité hier avec du pain et du fromage, et vous pouvez être sûr d'avoir un gros morceau de pain, et peut-être quelque chose ; car je vois bien à vos beaux habits que vous êtes un grand seigneur, qui doit être plus difficile pour sa nourriture que le pauvre Billy Petterson. L'inconnu saisit les mains du jeune père, et les serrant dans les siennes : — Du pain, dit-il, d'une voix attendrie, du pain et l'appui du bon ange que le ciel m'envoie, je ne demande rien de plus jusqu'au jour que Dieu fixera pour ma mort ou pour ma délivrance.

Ce ne fut pas sans une peine infinie et sans éprouver les plus vives douleurs, que l'étranger parvint à suivre son jeune guide jusqu'à un lieu vraiment sauvage qui devait lui servir d'asile ; il lui fallut gravir et redescendre plusieurs rocs que le pied de Billy seul, peut-être, avait franchi jusqu'alors. Plus d'une fois il crut être obligé de renoncer à son entreprise ; mais quelle force ne prête pas à l'homme le désir et l'espoir d'échapper à la mort. L'infortuné surmonta ses souffrances, Billy eut enfin la joie de l'étendre sur la mousse, dans une sorte de caverne assez vaste, où parvenait peu de jour, et dont l'entrée étroite et fort basse, n'était certainement connue que de lui et de son chien.

La nuit approchait. Le jeune père se hâta de quitter son protégé, afin de ne pas exciter de soupçons à la ferme en rentrant plus tard qu'il ne rentrait habituellement. A peine l'in-

connu eut-il le temps d'adresser quelques mots à son libérateur sur l'éternelle reconnaissance dont son âme se sentait pénétrée, et grâce à l'obscurité du lieu, il parla encore, que Billy sautait déjà d'un roc sur l'autre pour rejoindre au plus tôt ses cochons ; il reprit aussitôt le chemin de L***, marchant la tête haute et le regard bien autrement fier que de coutume. Pour la première fois de sa vie il se trouvait gardien d'un secret, d'un important secret. Il venait d'ailleurs de sauver la vie d'un homme ; sans compter que cet homme était un grand seigneur, qui sait ? peut-être un prince ! chose qui ne flattait pas peu Billy Petterson. Billy était bien jeune, il est vrai, pour avoir de la vanité ; mais la vanité, ce sentiment maudit, qui révolutionne des familles, des cours, et jusqu'à des royaumes, saisit l'homme, je crois, dans les bras de sa nourrice, pour ne le quitter qu'au tombeau.

Ce qu'on vient de lire se passait en 1688, à l'époque où Jacques II, d'infortuné mémoire, s'efforçait, contre le vœu de la nation, de rétablir le papisme dans son royaume. Les atroces vengeances, les cruelles persécutions qu'il avait suivies l'entreprise du duc de Monmouth en Angleterre, et celle du comte d'Arryle en Écosse, répandaient encore sur tout le pays un tel esprit de terreur, que le mécontentement général, quoique poussé au dernier terme, n'osait s'exprimer ni par de nouvelles rébellions, ni même par le murmure. — (à continuer.)

JOURNAUX DE PARIS.

— On vient de faire une découverte importante pour la marine. M. Ch. Paquet, capitaine de navire au Havre, après plusieurs essais, a réussi à employer l'eau de mer dans la panification. Son procédé se borne à faire le levain seulement à l'eau douce, et à employer, sans autre préparation l'eau de mer au reste de l'opération.

— Un journal de Rome rapporte qu'en creusant un puits à Guyaric, district de Conegliano, on a découvert une fontaine de feu, ou plutôt un courant de gaz hydrogène, qui s'élevait les premiers jours à 2 mètres de hauteur, et présentait une largeur de plus de 2 décimètres ; quelques jours après, le 27 mai, la perforation ayant atteint une profondeur de 45 mètres, le courant a pris une force telle que la flamme s'est élevée à dix mètres environ, sur une largeur de plus de deux mètres ; et parmi la flamme jaillissaient de l'eau, de l'argile et du sable. Le docteur Gera, qui annonce ce fait, protège un mémoire détaillé.

— On lit dans la Gazette de la Franche-Comté :

« Naples, 4 juin.

Le Vésuve est en éruption depuis le 23 mai dernier. Il s'est formé sur l'ancien cratère, obstrué par la lave de l'éruption du mois de février dernier, un nouveau cratère qui vomit des pierres et de la cendre à une très-grande hauteur avec des détonations qui s'entendent au loin. Une bouche s'est ouverte sur le flanc oriental de la montagne et il en découle des flots de lave enflammée qui coule comme un torrent de feu vers le village de la Torre de l'Annunziata, si souvent détruit par la lave.

Samedi, 1er juin, l'affluence des curieux était considérable. On ne comptait pas moins de mille spectateurs qui ont passé une partie de la nuit au bord du cratère, parmi lesquels se trouvaient le duc de Toscane, la grande duchesse de Bade, et une infinité d'Anglais de distinction. A cinquante pas du lit enflammé de la lave on avait dressé, pour le prince et sa suite, des paniers sur lesquels étaient des rafraichissements, des glaces, du vin de Bordeaux, etc. Ce rapprochement du plaisir et de la destruction fait naître des réflexions singulièrement philosophiques.

— On a exposé au palais de Tamedo, à Saint-Petersbourg, un lit en cristal massif, destiné à être envoyé en présent au schah de Perse, par l'empereur de Russie. Ce lit magnifique, le seul de ce genre qui existe peut-être dans le monde, est resplendissant d'argent, orné de colonnes de cristal ; on y monte par des marches de verre bleu. Il est construit de manière à ce que, des deux côtés, il peut en jaillir deux jets d'eau odoriférante, dont le bruit contribue à provoquer un sommeil agréable. A la lumière des flambeaux, on est ébloui de l'éclat qu'il réfléchit ; on dirait des myriades de diamant. Ce meuble sort de la manufacture impériale de Saint-Petersbourg.

PARIS, 28 JUIN.

DE GRANDS EVENEMENTS SE PREPARENT.

Les trois mois qui s'écouleront du 1er juillet au 1er octobre, seront pour la France, pour l'Angleterre et pour l'Europe, trois mois de travail et de crise.

Il s'agit pour la France de savoir si le mouvement des esprits se prononcera du côté de la restauration ou dans le sens de la révolution ; c'est-à-dire si le pays sortira du labyrinthe de maux dans lequel il se trouve engagé, ou s'il acceptera avec le principe révolutionnaire les conséquences de l'anarchie, de la guerre étrangère et de l'arbitraire des partis.

Il s'agit pour l'Angleterre de l'existence de l'église établie et de l'aristocratie, du sort de la constitution de 1688 et d'une réforme générale dans les institutions.

Il s'agit enfin pour l'Europe de savoir comment elle résistera à la révolution qui la menace, quelles mesures seront prises pour assurer la tranquillité intérieure des états, et si les gouvernements désarmeront ou continueront ce système d'observation armée, qui est accablant pour les peuples.

Cette situation compliquée, dans laquelle néanmoins tout se tient par les principes, est une des plus graves qui se soient présentées depuis long-temps. Occupons-nous d'abord de ce qui nous intéresse ; la France, d'ailleurs, est le grand pivot sur lequel roule tout le mouvement européen.

Les chambres, en se retirant, ont laissé toutes les questions indécises. Le budget, le déficit, le désarmement, l'administration, les douanes, l'instruction publique, la responsabilité ministérielle, toutes les grandes questions de gouvernement et d'ordre social, elle les a laissées en suspens. Il est démontré maintenant à tous les esprits éclairés qu'il est impossible de sortir de cette situation, soit avec la chambre actuelle, soit avec une chambre donnée par le système électoral qui a produit le système du 13 mars. Les hommes qui sont à la tête des affaires se trouvent dans une impasse au bout du quel il n'y a pour eux qu'impossibilité et désespoir.

Paris, 1er Juillet.

La dissolution de la chambre, annoncée par les Débats, a mis en lumière la situation de tous les partis. Il est évident aujourd'hui que la république et le compte-rendu, qui avaient soutenu le combat électoral en 1831, sont aujourd'hui hors de la lice. Les républicains parlent de ne pas se présenter aux élections prochaines. Le compte-rendu, qui avait réuni 142 signatures, sera décimé infailliblement. La droite n'est pour rien dans tout ce qui se passe. Le mot de fidélité au roi des Français l'a écartée de partout. Elle ne veut revenir qu'avec la France. Si donc les collèges électoraux du monopole sont convoqués après le 1er octobre, c'est entre le Journal des Débats et le Constitutionnel, entre les doctrinaires et le tiers-parti que la lutte sera réservée.

Le combat dont ces journaux sont les athlètes, se résumait encore hier dans le Constitutionnel par deux mots, le système et la conjuration du 13 mars, c'est-à-dire le qu'on appelle Bourbon et le parce que Bourbon. Le Constitutionnel soutient que le système du 13 mars, celui de M. Périer, qui voulait la royauté sans les royalistes et la révolution sans les révolutionnaires, est le seul qui convienne à une royauté qu'on a prise, quoiqu'elle fût représentée par un prince de la maison de Bourbon, et il donne le nom de conjuration au plan des Débats, qui est d'appuyer le parce que Bourbon sur la chambre des pairs, et d'obtenir une chambre de députés qui adopte enfin la direction de la chambre des pairs et des doctrinaires.

Voici ce que nous lisons dans le Constitutionnel :

« Un mot encore, et nous finissons avec le Journal des Débats. Dans sa réponse, où il a mis inutilement en œuvre toutes les ressources de sa dialectique pour nous prouver que le système du 13 mars est celui du 11 octobre, que Casimir Perrier et les doctrinaires ne font qu'un, il n'a oublié qu'une chose, c'est de répondre au dernier trait de notre parallèle ! c'est d'aligner, comme nous, le parce que Bourbon avec le qu'on appelle Bourbon, et de nous dire aussi qu'ils ne font qu'un, et que la royauté de juillet est exactement la royauté quasi-légitime des voltigeurs de la restauration. Le Journal des Débats ayant gardé le silence sur ce point décisif, il nous permettra de regarder ce silence comme un aveu tacite que la véritable tradition du système du 13 mars, tel qu'il a été proclamé par Casimir Périer, est chez les hommes qui ont accepté franchement le dogme de la souveraineté populaire et en

ont fait la base de tout leur système politique ; chez les hommes qui, à l'inverse de ceux du 11 octobre, ont gardé pour la légalité, dont les autres se raillent, un de ces respects religieux qui ressemblent à un culte. Et si Casimir Périer, mourant, eût pu choisir les mains auxquelles il remettrait les destinées de la France, certes, nous en appelons à sa mémoire, ce n'est pas à l'auteur et aux partisans du parce que Bourbon, qu'il les eût confiées. »

Ainsi la révolution n'a point fait un pas hors de la question du 7 août. Elle en est encore à savoir si elle marchera dans le sens de la république à l'aide du qu'on appelle Bourbon, ou si elle ira vers la restauration à l'aide du parce que Bourbon.

Nous en sommes bien fâchés pour les hommes du tiers-parti, mais la cause du Journal des Débats est évidemment la plus forte puisqu'elle a pour elle l'intérêt évident du prince, qu'à la fin de son article le Constitutionnel déclare vouloir soutenir sur le trône contre la république de la Tribune et même contre celle du National. — Gaz. de P.

Le National fait aujourd'hui l'histoire des catégories électorales. Trois classe d'hommes, dit-il, depuis l'établissement de la monarchie constitutionnelle, gouvernent la France tour à tour ou simultanément : Ce sont les fonctionnaires, les propriétaires et les banquiers. Ils la gouvernent un peu dans ses intérêts, beaucoup dans le leur, exploitant le pouvoir à leur bénéfice.

Le National rappelle l'engouement passager de l'opinion, allant des fonctionnaires aux propriétaires et des propriétaires aux industriels, aux fabricants, aux banquiers. « Aujourd'hui, s'écrie-t-il, que ces trois classes de citoyens siègent concurremment dans nos assemblées politiques, nous les voyons rivaliser de zèle pour exploiter leur position. A juger les choses superficiellement et telles que notre système électoral nous les montre, il y aurait bien de quoi prendre en dégoût le gouvernement représentatif. Car après avoir épuisé ses trois grandes catégories d'éligibles, à qui nous adresser désormais ? Qui n'appartient pas, chez nous, à la classe des fonctionnaires et des propriétaires, quand il n'est pas voué à l'industrie ? Cette dernière classe surtout est si vaste, qu'elle semble renfermer toute la France. »

Le National ajoute que les grands propriétaires ne représentent pas la menue propriété, que les chefs des travaux industriels ne représentent pas les travailleurs en sous ordre, d'où il conclut qu'il faut dire que la société est gouvernée dans l'intérêt spécial d'une minorité qui fait les lois à son profit, et souvent au détriment des masses. Il reconnaît que c'est là le résultat de notre système électoral qui s'oppose invinciblement à ce qu'aucune autre classe que les riches propriétaires ou les chefs d'industrie ait accès dans la chambre élective. Il dit en terminant :

« Exiger un cens élevé des députés, et leur refuser une indemnité proportionnée à leurs dépenses, c'est écartier de la représentation nationale ceux-là précisément qui représentent le gros de la nation ; ensuite conférer le droit d'élire à des censitaires payant au moins 200 fr., c'est le circonscrire forcément, comme il arrive, dans la catégorie des propriétaires. »

« Lorsque notre système électoral sera plus en rapport avec l'esprit de la France, et que les électeurs ne seront point limités dans leur choix, sans doute les propriétaires et les riches industriels ne seront pas exclus, et il y aurait injustice à les exclure ; mais le pays pourra chercher ses représentants dans cette immense majorité d'hommes agissants, courageux, intelligents, qui n'appartiennent à aucune des trois catégories actuelles, mais qui certainement entendent mieux qu'elles les véritables intérêts nationaux. »

Tout ce que le National reproche aux députés fonctionnaires, propriétaires ou banquiers, leur est mal à propos imputé à ce titre. Ce qu'il fallait dire et constater, c'est que le monopole de l'électorat et de l'éligibilité doit nécessairement produire une chambre de monopole ; et une pareille assemblée, fut-elle exclusivement composée de représentants de la menue propriété et des travailleurs en sous ordre, participerait aussi aux mêmes vices. Lorsque la France sera réellement représentée, il n'y aura plus de catégories électorales.

(De la MINERVE du 19.)

Adolphus Decey.—Le procès de cet individu accusé de meurtre d'Euphrosie Martineau, son épouse, a occupé la cour vendredi et samedi. L'intérêt qu'éprouvait le public était si grand que toutes les avenues de la cour étaient remplies et on estime qu'il y avait dans la salle plus de 700 personnes. L'accusé, après avoir été habilement défendu par ses avocats a été trouvé coupable. Il a montré beaucoup de fermeté, et n'a laissé échapper aucune émotion pendant le procès. Une fois seulement vendredi pendant l'examen du charretier, il parut fort agité et s'écria que le témoin disait une fausseté malicieuse. Après que le jury, (qui délibéra environ un quart d'heure) eut rapporté qu'il était coupable, il dit qu'il était satisfait de la conduite du jury; mais que plusieurs individus s'étaient jurés pour le faire trouver coupable; qu'il se bornerait à en nommer deux, le nommer Lecomte, charretier, et le nommé Léon Gaudet.

Ce fut le juge Pyke qui prononça la sentence; le prisonnier fut condamné à être pendu aujourd'hui. Aussitôt après la Cour remit l'exécution à Vendredi le 30 courant. De retour à la prison le prisonnier fut mis aux fers. Il ne disconvient pas que c'est lui qui a tué son épouse; il dit seulement qu'il n'en conçut le dessein qu'après être entré dans son magasin. Des personnes qui l'ont vu nous disent qu'il se prépare à mourir, et passe une grande partie de son temps en prières.

Nos annales criminelles n'offrent point d'exemple d'un meurtre pareil, commis avec tant de barbarie, de sang froid, aussi prémédité, et sous des circonstances semblables. A la vue des hardes de la défunte, coupées en divers endroits avec le rasoir, à la vue de la hache et du rasoir de sang, nous avons vu plus d'une personne verser des larmes. Une fois même, à la production des hardes l'audience manifesta spontanément un mouvement de surprise et d'horreur qu'un des officiers de la Cour réprima aussitôt.



QUÉBEC :

MERCREDI, 21 AOUT, 1833.

W. L. M'KENZIE, Écuyer, député à Londres par les pétitionnaires du Haut-Canada contre les Grieffs, arriva Dimanche dernier, en cette ville, sur son retour dans le Haut-Canada, et est parti hier l'après-midi pour Montréal. Un bon nombre de citoyens de Québec se proposaient de l'inviter à un banquet patriotique en témoignage de leur reconnaissance pour les efforts qu'il a faits en-faveur des Canadas en général; et la liste de souscription était déjà fort avancée, lorsque M. M'Kenzie a répondu à quelqu'un qu'on avait chargé de connaître ses intentions là-dessus, qu'il désirait que les citoyens de Québec sans désistissent, vu que n'ayant aucune grande victoire politique à célébrer, il n'y avait lieu à aucune réjouissance de cette sorte, et qu'en outre pour lui personnellement, la longue absence qui l'avait éloigné de ses affaires, lui faisait désirer particulièrement d'éviter tout ce qui pouvait retarder son arrivée chez lui. En conséquence de cette déclaration, on n'a pas cru devoir insister à vouloir jouir du plaisir de rencontrer ce Monsieur comme on le désirait.

M. M'KENZIE assurément méritait une pareille manifestation de reconnaissance de la part des citoyens de la Capitale, pour l'assistance précieuse qu'il a donnée à M. VIGER, en dévoilant dans de nombreux écrits et mémoires la politique intolérable que l'on suit dans ces colonies. Il a publié entre autres un ouvrage volumineux et rempli de pièces et de renseignements précieux sur l'Amérique Septentrionale, qui ne peut que produire les meilleurs effets sur les autorités impériales. Nous aurons prochainement occasion d'en faire des extraits. Nous n'avons encore eu que le temps de jeter les yeux sur cet intéressant volume, mais nous y avons remarqué une proposition de la plus haute importance pour les colonies anglaises de l'Amérique Septentrionale, savoir: qu'il se tint à Québec une Conférence par des députés du peuple de chaque colonie, dont les attributions seraient de délibérer sur toutes les affaires qui concernent plusieurs colonies ou toutes les colonies ensemble, comme les communications intérieures d'une colonie à l'autre, les postes, l'émigration, les terres, &c. Ce projet est si vaste, si fécond en conséquences, qu'il est difficile d'y concourir au premier abord; mais il mérite assurément d'attirer toute l'attention de nos hommes d'état. Nous dirons cependant que notre première impression sur lui a été favorable, d'autant plus que nous parlions à un quel-que temps que l'intérêt commun des colonies les ferait concourir un jour, lorsque la protection immédiate de la Mère-Patrie leur serait devenue moins nécessaire, à former entre elles une espèce de confédération, pour être en état de résister aux convoitises de voisins trop puissans pour chaque colonie isolée. Nous reviendrons sur le sujet:

CONCERT.—La lacune que l'absence momentanée de la compagnie de M. DE CAMP, a occasionné dans les amusements de cette saison, va être remplie par la compagnie de M. SINCLAIR, qui comme on le verra, par une annonce, donne demain un premier concert, qui réunira un nombre et une variété de grands talents, tels qu'il ne s'en est pas encore présenté devant un auditoire Québécois. Ces artistes arrivent de Montréal et des États-Unis, et partout ils ont laissé une haute idée de leur habileté.

Un accident empêcha M. KEMBLE de jouer samedi dernier dans Hunchback, et nous voyons avec plaisir qu'il est assez bien pour reprendre la scène: il devait jouer à Montréal, avant-hier.

Le rapport des exercices du Collège de Nicolet que nous publions aujourd'hui; celui des exercices de la semaine de Ste. Anne, que nous publions la semaine dernière; l'article que nous avons tiré de l'Echo rendant compte des exercices du Collège de St. Hyacinthe; tous nous prouvent que ces établissements travaillent à suivre de près leur vénérable Doyen le Séminaire de Québec. Tous s'efforcent d'introduire dans leurs cours des branches d'éducation usuelle qui sont autrement précieuses pour un pays jeune et industriel, que de soutenir des thèses de philosophie en grec. Que nous aimons bien mieux l'élève de Nicolet sur son dessin, celui de Ste. Anne avec sa sténographie, et un peu moins de grec, et qu'ils s'en trouvent aussi bien eux dans le monde. L'enseignement du dessin surtout nous paraît une idée heureuse. Le catholicisme qui règne en ce pays offre à la peinture le meilleur débouché qu'il y aura dans toute l'Amérique Septentrionale, et peut nous faire espérer d'avoir un jour une Ecole Canadienne, et le dessin enseigné dans les Collèges peut révéler de grands talents, des génies qui illustreront leur pays. La liste des prix du Collège de Ste. Anne, outre la sténographie, contient un prix de vers français. Il n'est pas d'usage dans nos Collèges d'encourager ainsi la Muse de la poésie. Dans toute notre vie de collège nous ne nous rappelons qu'un seul exemple de cette sorte, et il arriva au collège de Nicolet, il y a douze ou treize ans. L'avantage qu'il y a d'encourager la versification française n'est pas tant de faire éclore le talent poétique, que de donner à l'imagination des étudiants un exercice très actif et très utile.

Le petit terme de la Cour du Banc du Roi s'est ouvert ce matin. Jamais il n'a été intenté un aussi grand nombre d'actions dans les termes de cette Cour. Il y en avait ce matin plus de 1500. Le plus haut terme auparavant avait été de 1300.

EXERCICES LITTÉRAIRES DU SEMINAIRE DE NICOLET.

Les exercices publics des Etudiants du Séminaire de Nicolet ont eu lieu mercredi le quatorze du courant, dans l'ordre suivant.

1er Séance 8 1/2 du matin.

ECOLE FRANÇAISE.

Examen sur la lecture française, anglaise, latine—Grammaire française—Arithmétique.

Dialogue.—Fi le vilain charmant—Acteurs: M. Beaubien et S. Beauchemin.

SIXIEME.

Examen sur les éléments de la Grammaire française et latine—Notions préliminaires de la Géographie—Sphère armillaire—Arithmétique—Traduction de l'Épître avec analyse—Lecture Anglaise.

Fable.—L'Avare qui a perdu son trésor, récitée par L. Bourgeois.

Dialogue.—La Rissolle et Merlin. Acteurs R. Gilmar et L. Guillet.

CINQUIEME.

Examen sur la Géographie de l'Amérique et l'Océanique—Syntaxe latine—Traduction de De viris illustribus et de l'Appendix, avec analyse—Arithmétique—Lecture Anglaise.

Quelques scènes des Plaideurs de Racine. Acteurs:—N. Beaubien, Z. Lottinville, T. Caron, F. Morrison et J. Devault.

TROISIEME.

Examen sur les principes de la versification latine—L'histoire moderne sacrée et profane—Mythologie—Traduction et analyse de Virgile et Quinte Curce—Traduction de l'Anglais.

Drame exécuté par MM. les Etudiants de la Seconde:—Un bon cœur fait pardonner bien des étourderies. Acteurs.—P. Lassisserey, A. Martinau, L. Duval, F. Pratte, H. Routier, E. Désilets et F. Dussault.

Seconde Séances 2 heures.

Pour entrée un dialogue comique sur le Séminaire entre un Ecclésiastique sage et studieux, et un dissipé, un indocile et un paresseux—Acteurs:—J. Guertin, T. Cary, C. Vanfelson et J. Bettez.

RHÉTORIQUE.

Discours sur l'art oratoire.

Précipité de Rhétorique, en latin, tirés principalement de Quintilien et de Cicéron—Exemples relatifs aux différentes parties de la Rhétorique relatifs de Cicéron, Virgile, Tite Live, Bourdaloue, Bossuet, Fléchier &c. &c.—Traduction avec analyse de Cicéron et d'Horace—Traduction de l'Anglais.

EXAMEN SUR LES PRÉCEPTES DE LA LITTÉRATURE D'APRÈS BATTREUX ET DESPREAUX—Exemples relatifs aux différentes parties de la Littérature—Traduction avec analyse de Cicéron et Virgile—Grammaire anglaise—Traduction de l'Anglais. S'ajoutent par MM. les Rhétoriciens.

Plaidoyer par MM. les Rhétoriciens.

Sujet:—Lequel de ces quatre citoyens, le commerçant, le cultivateur, le militaire ou le savant, est le plus utile à l'Etat, relativement au degré de perfection où le Prince veut l'élever.

PERSONNAGES.

Juges..... MM. J. Beupré M. Fortier

Avocat du { Cultivateur. MM. R. Kimber L. Olivier Militaire..... L. Deslaurie Savant..... E. Desaulnier

Distribution solennelle des prix, terminée par un discours de remerciemens à l'assemblée.

Le temps ne permet pas, dans une campagne de déployer d'avantage les divers exercices d'un examen général; sans cela on auroit pu offrir au public plusieurs autres exercices intéressans: tel v. gr. que d'interroger les Elèves sur les livres d'histoire qu'ils ont lu pendant l'année, et qui comprennent l'histoire des Juifs, l'histoire ancienne l'histoire romaine, l'histoire du Bas-Empire, des Empereurs de France, d'Angleterre, du Canada &c. &c. En outre, cette année, les Elèves ont reçu un commencement de leçons sur l'histoire naturelle et le dessin: ils ont eu l'avantage de présenter à l'examen quelques échantillons sur cette dernière partie; entr'autres une perspective du nouveau Séminaire de Nicolet.

Tous les Elèves ont répondu à l'entrée satisfaction d'une assemblée nombreuse et éclairée: on y voyait 24 à 25 messieurs du Collège.—Laplace-dramatique représenté par MM. les Humanistes a excité l'attendrissement chez plusieurs jusqu'à leur faire verser des larmes. Le plaidoyer a attiré une attention soutenue, mais, qui s'est attachée surtout à la défense du militaire, dont l'avocat a su mériter un témoignage spécial de son talent. Plusieurs parents ont couronné de leurs propres mains leurs enfans vainqueurs. Cette circonstance, si faible en apparence, n'a point manqué et ne manquera jamais son effet touchant sur toute une assemblée.

Suit la liste de ceux qui ont eu des prix:

EN RHÉTORIQUE. Prix d'excellence, Euchariste Désaulniers. Accessit et 2e. prix, Moïse Fortier.

AMPLIFICATION FRANÇAISE. 1er. prix, Louis Olivier. 2e. prix, Euchariste Désaulniers. Ex aequo, Moïse Fortier. 2e. Accessit, René Kimber.

AMPLIFICATION LATINE. 1er. prix, Louis Olivier. 2e. prix, Euchariste Désaulniers. Ex aequo, Guillaume Barthe. 1er. Accessit, Moïse Fortier. 2e. Accessit, Arsène Mayrand.

Vers, 1er. prix, Joseph Lemaitre. 2e. prix, Euchariste Désaulniers. 1er. Accessit, Louis Olivier. 2e. Accessit, Moïse Fortier.

VERSION. 1er. prix, Louis Olivier. 2e. prix, Joseph Lemaitre. 1er. Accessit, G. Barthe. 2e. Accessit, Euchariste Désaulniers.

Récitation des Vers. Prix ex aequo, Louis Olivier. Euchariste Désaulniers.

Récitation de la Rhétorique. Prix ex aequo, Euchariste Désaulniers. Louis Olivier. Arsène Mayrand.

Version Anglaise. Prix ex aequo, Louis Olivier. Guillaume Barthe. 1er. Accessit, Euchariste Désaulniers. 2e. Accessit, René Kimber.

Thème Anglais. Prix, Euchariste Désaulniers. Guillaume Barthe. Louis Olivier.

En Belles Lettres. Prix d'excellence, Louis Gonzague Duval. Accessit et 2e. prix, Philippe Lassisserey.

Version. 1er. prix, Philippe Lassisserey. 2e. prix, Auguste Martineau. François Pratte. Louis Gonzague Duval.

Thème. 1er. prix, Louis Gonzague Duval. François Pratte. Honoré Routier. Eusèbe Désilets.

Vers. 1er. prix, Auguste Martineau. François Pratte. Louis Gonzague Duval. Eusèbe Désilets.

Récitation de vers. Prix ex aequo, Louis Gonzague Duval. Philippe Lassisserey.

Récitation des Belles lettres. Prix, Louis Gonzague Duval. Philippe Lassisserey.

Version Anglaise. Prix ex aequo, Honoré Fortier. Philippe Lassisserey. François Pratte. Louis Gonzague Duval. Eusèbe Désilets.

Thème Anglais. 1er. prix, Philippe Lassisserey. François Pratte. Louis Gonzague Duval. Eusèbe Désilets.

En troisième. 1er. prix, Jean Guertin. Accessit et 2e. prix, Augustin Millette.

Version. 1er. prix, Charles Vanfelson. Joseph Bettez. Thomas Cary. Joseph Niverville.

Thème. 1er. prix ex aequo, Jean Guertin. Charles Vanfelson. Joseph Niverville. Augustin Millette.

Récitation de la 1re Solie. 1er. Accessit, Joseph Niverville. Thomas Cary. Augustin Millette. Prix ex aequo, Calixte Hébert.

Accessit ex aequo, Jean Guertin, Charles Vanfelson. Récitation de l'Histoire. Prix, Joseph Niverville. Jean Guertin. En Quatrième. Prix d'Excellence, Léandre Tourigny. Accessit et 2e. Prix, Olivier Caron.

Version. 1er. prix, Olivier Caron. 2e. prix, Léandre Tourigny. 1er. Accessit, Olivier Trudelle. 2d. Accessit, Olivier Cormier.

Thème. 1er. prix, Olivier Caron. 2d. prix, Olivier Trudelle. 1er. Accessit, Jean Baptiste Perras. 2d. Accessit, Léandre Tourigny.

Récitation de la Géographie. Prix, Léandre Tourigny. Accessit, Jean Baptiste Perras. Olivier Trudelle. George Pacaud.

Récitation de la Grammaire. Prix ex aequo, Léandre Tourigny. Accessit, Robert Moorhead.

EN CINQUIEME. Version. 1er. prix, Thomas Caron. 2d. prix, François Morison. 1er. Accessit, Narcisse Beaubien. 2d. Accessit, Louis Beauchemin.

Thème. 1er. prix, Thomas Caron. 2d. prix ex aequo, Jean Bte. Mayrand. François Morison. Jean Bte. Bernardin. Narcisse Beaubien. Louis Beauchemin.

Récitation de la Syntaxe. Prix, Thomas Caron. Ex aequo, Narcisse Beaubien. Accessit ex aequo, Jean Bte. Bernardin. Louis Beauchemin.

Récitation de la Grammaire. Prix, Thomas Caron. Accessit, Zéphirin Lottinville.

Elémens. 1er. prix, Louis Guillet. 2d. prix, David Noël. 1er. Accessit, Hyacin Beauchemin. 2d. Accessit ex aequo, Odilon Legendre. Auspice Deveau.

Thème. 1er. prix, Louis Guillet. 2d. prix, Hyacin Beauchemin. 1er. Accessit, Théophile Désilets. 2d. Accessit, René. Louis Guillet. Accessit ex aequo, David Noël. Joël Prud'homme.

Récitation de la Grammaire Latine. Prix ex aequo, Eusèbe Beaubien. Louis Guillet. David Noël. Odilon Legendre.

GRAND CONCERT.

M. SINCLAIR. Des Théâtres Royaux de Drury Lane et Covent Garden, assisté par MADAME OTTO.

Des principaux Théâtres d'Allemagne et par SIGNOR CIOFFI.

Du Conservatoire de Naples et ci-devant de l'Opéra Italien et du Théâtre du Parc, New-York; et M. TRUST.

Elève du célèbre Bocha, et premier Harpiste au Théâtre du Parc, New-York; et M. KYLE.

De New-York, première flûte au Théâtre du Parc; et M. HERWIG.

Première Clarinette, du Théâtre Royal, Brunswick, et ci-devant du Théâtre du Parc; et M. GREENWOOD.

Professeur de fort-piano, d'Edinbourg, et ci-devant de New-York. Informe très respectueusement les Dames et Messieurs de Québec qu'il donnera UN CONCERT MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE.

AU THEATRE ROYAL JEUDI SOIR, 22 Aout 1833.

M. Greenwood présidera au forté Piano.

1ere PARTIE.

GRAND DUET.—SOUVENIRS d'Italie et d'Irlande; Nocturne pour la Harpe et la Flûte, dans lequel sont introduits les airs favoris de feu tante Angélica, Sly Patrick et Crude Sorte, par M. M. TRUST et KYLE.

CHANSON.—M. Sinclair.—The Anchor's weig'ht, par M. Sinclair.—Braham.

AIR ALLEMAND TYROLIEN.—Madame OTTO, avec variations. Solo.—Clarinette.—M. Herwig.—Nulter.

CHANSON.—M. SINCLAIR.—The Spring Time of Year.—Thompson.

SOLO.—Harpe.—M. TRUST.—Grand-marche représentant la marche et le retraite d'une Bande Militaire.—Bocha.

FINALE.—La Barcarolle, du célèbre opéra de "M. Masanella"—M. SINCLAIR et la Compagnie.—Luber.

2e PARTIE.

GRAND DUET.—PIANO et HARPE.—M. GREENWOOD & TRUST.—Waltz de Von Weber, avec variations.—Bocha.

"Romance "the Mistletoe Bough", fondée sur l'histoire de Old Oak Chest, les troubles par Bayley—M. SINCLAIR.—Bishop.

SOLO.—Promenade.—Signor CIOFFI.—The Rose Tree in full bearing, avec variations.—Nicholson.

CHANSON.—Mado OTTO.—The young Chevalier.—Hern.

SOLO.—Flûte.—M. KYLE.—Bolero, introduisant l'air Irlandais de Kitey Tyrrell.—Nicholson.

BALLADE.—"The lass we'll the bonny blue e'en",—M. SINCLAIR.—Viel air Ecossais. FINALE.—"God save the King"—Vers & chœur.—M. Sinclair, Mado OTTO et la Compagnie. Les portes seront ouvertes à sept heures et demie, et le Concert commencera à HUIT heures précises. BILLETS D'ADMISSION.—Boites 5j Parterre 2j. La Galerie ne sera pas ouverte. On peut se procurer de billets d'admission au magasin de Messrs. Thos. Cary & cie, et au Théâtre. 20 Aout 1833.

VENTE PAR ENCHÈRE. Par encan seront vendus sur le quai de Buteau, Cul-de-Sac, VENDREDI prochain, 23 courant, 12000 Pièces poterie brune et jaune, débarquées du Navire John et Mary, de New-Castle. —AUSSI— 10 boucauts verrerie, contenant carafes, gobelets, verres à vin &c. La vente commencera à UNE heure. Par MARTIN CHINIC. E. & C. Québec, 21 août, 1833.

QUINCAILLERIE, &c. LE SOUSSIGNÉ annonce respectueusement qu'il vient de recevoir un assortiment étendu et général de Quincaillerie, Coutellerie, &c. qu'il offre en vente aux conditions les plus raisonnables, et il y invite particulièrement l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne. JOHN HAMILTON, jan. Marché à la Bass-Ville, 19 août, 1833.

Huitres Fraiches, A BORD de la Goëlette LAZY Capit. NICOLAS ALLARD, dans le Cul-de-sac. Ces HUITRES sont garanties être fraîches, le Bâtiment ayant eu un passage très court. Québec, 21 Août, 1833.

CITÉ DE QUÉBEC. BUREAU DU CONSEIL DE VILLE. Lundi, le 19e août, 1833.

AVIS Public est donné que les ÉTAUX de Bouchers et Encornes du marché de la rue St. Paul, en la Basse-Ville de cette Cité, seront loués par encan sur les lieux, LUNDI prochain, le 26e. Jour du présent mois, à UNE heure de l'après-midi. L'on pourra connaître les conditions et obtenir toutes informations à ce sujet, en s'adressant à ce Bureau ou à EDOUARD GLACKEMEYER, Ecr. Président du Comité des Marchés. Par ordre du Maire, JEAN LANGEVIN, Secrétaire de Ville.

EMPRUNT. Salle du Conseil de Ville. Montréal, 10 Août, 1833.

LE CONSEIL de VILLE ayant résolu, dans sa Séance du 9 de ce mois, de faire un EMPRUNT de TROIS MILLE Livres courant, pour les fins de la 14e Section de l'Acte d'Incorporation de la Cité de Montréal de la 1ere. Guill. 4. Chap. 54.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné: Que toute personne désirant prêter au Conseil de Ville la dite somme de trois mille livres, ou telle portion d'icelle n'étant pas au-dessous de cinq cents livres courant, pourront adresser au "Maire de Montréal," (en lui livrant au Bureau du Sousigné) leurs offres scellées, de ce jour au 31 de ce mois inclusivement. Que ces mêmes offres devront faire mention du taux de l'intérêt exigé par les prêteurs et des conditions qu'ils jugeront devoir mettre au remboursement du capital prêté. Par Ordre du Maire, PIERRE AUGER, Trés. C. M.

AUX CHARPENTIERS, MAÇONS, &c. CONTRAT POUR UN QUAI.

LES Syndics nommés pour la bâtisse de l'Hôpital de Marine donnaient avis par le présent, qu'ils recevront des propositions jusqu'à midi, le SAMEDI 24 courant, pour l'érection d'un Quai sur la Rivière St. Charles, joignant au dit hôpital, le dit quai devant avoir 536 pieds de long. On recevra en même temps des propositions pour préparer et poser quatre colonnes ioniques au portique du dit hôpital. Les dites colonnes seront de pierre du Cap rouge, et auront 23 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds 9 pouces de diamètre. On pourra voir des plans et devis des dits ouvrages en s'adressant à MICHEL CLOUET, écuyer, Président de la Commission, à qui les propositions devront être adressées. On exigera d'emplois cautionnements pour l'exécution des dits contrats et les paiements se feront au fur et à mesure que l'ouvrage avancera. Québec 7 Août, 1833.

MAINTENANT à vendre à cett Imprimerie le petit Drame de l'AMI DES ADOLÉSCENS intitulé "L'HONNETTE FRAEMIE." Ce volume contiendra environ 150 pages excellent caractères et bon papier. C'est un des meilleurs livres pour donner en récompense aux Écoliers d'une Campagne. Prix 1/6 relié Québec, 1 juillet, 1833.

À VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS 200 Boites Savon de Montréal, 100 bails Savon doux frais, 50 quarts farine d'avoine supérieure, Lard Mess et Prime Mess. WATSON, BLACK & Cie. Rue Sault-au-Matlot. 3u 6 juillet, 1833.

À VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS: MADERE Vieux des Indes Orientales, en pipes et barriques. 100 quarts bière forte double, en bouteilles de pinte et chopine, 10 pipes brandy de Bordeaux, Chandelle moulée de Barton, de Londres, à méchâs cirees, chandelle de blanc de baleine, savon de Windsor. WATSON, BLACK & Cie. Rue Sault-au-Matlot. 5u 6 juillet, 1833.

À vendre par les soussignés. LARD, Mess et prime Mess, Saucisses 1ere et 2de, qualité, Saucions, Jambons et Chandelle, Savon et Bisquit, Poisson Séché et Salé de toute sorte, Fleur et Farine. VALLÉE, St. JEAN & cie. Québec, 7 juin, 1833. 3u

Compagnie d'Assurance contre les Acciden du Feu et de la Vie, de l'Ouest de l'Ecosse. LES soussignés ayant été nommés agents de Québec de la Compagnie d'Assurance contre les acciden du feu et de la vie de l'Ouest de l'Ecosse, prient le public qu'ils sont autorisés d'effectuer des assurances contre la feu sur les propriétés de toutes espèces situées dans la Bas-Canada; et aussi sur les bateaux à vapeur navigant dans les rivières ou entre aucun port ou ports dans la Bas-Canada, Haut-Canada, Nouvelle-Ecosse ou Nouveau-Brunswick. Les avantages qu'ils ont à offrir sont, le taux modéré des primes, la sûreté d'un grand capital, de la libéralité dans les arrangements pour des pertes s'il s'en-cuit, et l'autorité qu'ils ont de faire des arrangements sans en référer aux bureaux à Glasgow. RODGER, DEAN & Cie. Québec, 12 juillet 1833. Rue St. Jacques.